

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr

6 ans pour verdir la moitié de notre consommation énergétique

Réunis dans le cadre des Rendez-vous de la chaleur et du froid renouvelables les 7 et 8 décembre à Paris, les acteurs publics et privés accélèrent les projets à un rythme sans précédent, pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous faisons collectivement face : des solutions pragmatiques de production et distribution de chaleur et froid renouvelable pour lutter contre le réchauffement tout en préparant nos territoires à en subir les effets.

Il y a 6 mois, le Club de la Chaleur renouvelable* remettait à Agnès Pannier-Runacher le « *Plan Marshall pour la Chaleur renouvelable et de récupération* » pour produire, à la fin de la décennie, plus de la moitié de notre chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales. De nombreuses propositions du Club ont été intégrées à la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) mise en consultation par le gouvernement d'Elisabeth Borne.

La chaleur renouvelable au cœur de la future SFEC

La chaleur concentre près de la moitié de l'énergie consommée en France, elle est de loin le premier usage énergétique du pays, qu'elle soit individuelle, collective ou industrielle. Alors qu'elle dépend majoritairement d'énergies fossiles, elle est trop souvent oubliée du débat énergétique.

Nous devons, collectivement, nous emparer de cet enjeu sans plus attendre.

La SFEC marque un tournant pour la transition énergétique française en plaçant, en son cœur, le verdissement de la chaleur : produire 52 % de la chaleur française à partir d'EnR&R locales d'ici 2030 ! La SFEC doit également s'appuyer sur la **maîtrise des consommations et sur la valorisation de toutes les sources d'EnR&R**, en sélectionnant pour chaque projet la plus adaptée à son territoire. C'est la seule manière de répondre au « *triple enjeu de souveraineté, de compétitivité et [...] de lutte contre le changement climatique.* »

Actionner tous les leviers pour faire face à l'urgence climatique

L'urgence climatique demande une diversité de solutions pragmatiques pour lutter contre le réchauffement et décarboner nos usages :

- Si le premier réflexe doit être de maîtriser la consommation d'énergies, **la récupération de chaleur fatale doit également devenir un automatisme**. En 2017, l'Ademe montrait que la chaleur issue des unités de valorisation de nos déchets, des procédés industriels, des centres de données ou de nos égouts représentait jusqu'à 15 % de la consommation annuelle du pays.
- Les villes métropolitaines et ultramarines ne sont pas suffisamment adaptées pour **répondre aux besoins de rafraîchissement de manière collective**, alors que d'importantes ressources froides et renouvelables restent à mobiliser pour apporter durablement la fraîcheur dans nos centres villes.
- Aujourd'hui 7,3 millions de ménages ont choisi **le chauffage au bois** et la demande augmente pour des raisons de confort et de pouvoir d'achat. Grâce à l'amélioration du rendement des nouveaux appareils, à l'utilisation de bois de qualité et l'isolation des logements, la ressource consommée est en diminution et permet d'alléger les pics de consommations en électricité en hiver.
- La **production nationale de gaz renouvelables** est une alternative stratégique pour réduire notre dépendance aux importations de gaz naturel, renforcer la résilience des exploitations agricoles et valoriser nos déchets dans une logique d'économie circulaire.

Le Club de la chaleur appelle à renforcer les objectifs de la SFEC pour ces filières au service des territoires, des industries et des ménages.

Agir maintenant avec d'avantage de moyens financiers, législatifs et humains

Comme l'évoque la ministre de la Transition énergétique, « *la transformation à engager dans les trois prochaines décennies est d'une ampleur comparable à celle de la première révolution industrielle* ».

- Le Club de la chaleur propose **une loi** relative au développement de la chaleur et du froid renouvelables pour permettre aux collectivités et aux opérateurs d'agir.
- Il faut également **mobiliser les moyens financiers adéquats**. Le budget du Fonds chaleur est prévu à 820 millions € en 2024 alors même que le portefeuille de projets dépassait déjà 900 millions € cette année. Nous appelons le gouvernement à doter le Fonds chaleur d'un milliard d'euros dès 2024 et de s'engager sur une trajectoire à la hausse, jusqu'à 3 milliards en 2030. Sans cela, les objectifs de la SFEC ne pourront être atteints.
- Le **dispositif d'aides MaPrimeRenov'** ne doit pas exclure certaines solutions individuelles simples, économiques, qui constituent parfois la seule option de décarbonation pour les ménages les plus modestes en zone rurale comme le chauffage individuel au bois à partir d'appareils performants (poêles et inserts) par exemple.
- Les véritables **moteurs de la transition sont les femmes et les hommes qui luttent contre le réchauffement climatique**. L'ensemble de nos filières sont en tension. Pour créer plus 110 000 emplois d'ici 2030, la SFEC devrait également se décliner en un vaste plan de formation aux métiers de la chaleur et du froid renouvelables. Il est également urgent d'accroître dans les collectivités les capacités en ingénierie pour accompagner le développement des projets locaux de chaleur et froid renouvelables.

**Le Club de la chaleur regroupe les principaux organismes professionnels actifs et représentatifs sur ce sujet : AMORCE, AFPG, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE et les syndicats SNCU et SVDU, SER et ses commissions, et Via Sèva.*

À propos d'AMORCE :

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc - 04 81 91 84 66 - vblanc@amorcer.asso.fr

À propos de la FEDENE :

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

Contact presse : Véronique Lelièvre - 06 99 31 67 53 - vlelievre@fedene.fr

À propos du Syndicat des énergies renouvelables :

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 - service_presse_ser@enr.fr